

Je signale en outre que le taux d'inflation prévu dans le budget de décembre dernier pour 1980 et 1981 était de 11 p. 100, et que je m'efforcerai d'éviter ce taux plus élevé dans mon exposé budgétaire.

**M. Skelly:** Madame le Président, peut-être le ministre se laisse-t-il aller à un léger excès d'optimisme, étant donné que les perspectives d'avenir sont actuellement plus sombres qu'elles ne l'étaient même en décembre dernier. Nous avons lieu de nous réjouir en apprenant dans le discours du trône que l'on s'engage à protéger les Canadiens qui sont les moins capables du supporter ce qui s'annonce comme une hausse considérable du taux d'inflation, mais à mon avis, bien peu de gens depuis le dernier budget admettraient les allégations que le ministre vient de formuler.

Le ministre pourrait-il nous assurer qu'il agira dans le cadre du budget pour fournir aux Canadiens le moins capables de résister à l'inflation le moyen d'y faire face, grâce par exemple à un crédit d'impôt qui tienne compte de la vie chère et qui s'adresse directement aux Canadiens dont les revenus sont modestes? Pourrait-il en fait nous assurer que la promesse qui figure dans le discours du trône sera tenue dans le budget?

● (1125)

**M. MacEachen:** Madame le Président, je tiens à rappeler au député que, durant la campagne électorale, nous avons promis de relever le supplément de revenu garanti à cause des poussées inflationnistes qui nous accablent. C'est une des premières initiatives que nous avons prises après avoir repris le pouvoir. Nous avons donc respecté l'engagement que nous avons pris dans le discours du trône. Nous avons en effet promis d'aider les citoyens qui en ont le plus besoin.

**M. Skelly:** Tout cela aurait fait beaucoup de bien à la société canadienne si le gouvernement n'avait pas fait des manœuvres pour annuler les effets de cette mesure en laissant grimper les taux d'intérêts et en adoptant d'autres politiques néfastes. Ce qui préoccupe le plus les Canadiens, je pense, c'est le fait que le prix des denrées alimentaires et de certains autres produits ne cesse d'augmenter. Le ministre s'est-il arrangé pour que le gouvernement consulte les représentants de l'industrie afin d'essayer de ralentir certaines hausses de prix, et en particulier la hausse du prix des produits alimentaires? Les services du ministre ou d'autres ministères sont-ils en train de consulter les industriels afin d'essayer de surveiller et de ralentir la hausse des prix, voire même de faire baisser les prix dans certains domaines?

**M. MacEachen:** Madame le Président, je tiens à signaler au député que, depuis le discours du trône dans lequel nous avons promis d'aider les Canadiens, les taux d'intérêt ont baissé et que, contrairement à ses insinuations, les gains n'ont pas été annulés. Je conseille vivement au député de vérifier d'où vient la hausse de l'indice du coût de la vie; il verra qu'elle provient de la hausse du prix du bœuf, du porc et de la volaille, qui est responsable en majeure partie de l'augmentation du prix des denrées alimentaires au mois de septembre. Une fois qu'il s'en sera rendu compte, il comprendra que ce n'est pas en allant discuter avec les industriels que nous arriverons à ralentir la hausse du prix des produits agricoles.

### Questions orales

#### L'ÉNERGIE

##### L'ACTIVITÉ DE PROSPECTION PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE PRÉVUE EN 1981

**M. Harvie Andre (Calgary-Centre):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Elle découle des preuves croissantes qu'en dépit de la campagne publicitaire du ministre, l'avenir énergétique du Canada est menacé car l'activité de prospection pétrolière et gazière diminuera considérablement au Canada l'an prochain. L'Association canadienne des entrepreneurs de forages pétroliers nous en donne un indice, disant, et je la cite, que «jusqu'à 25 p. 100 de l'activité d'exploration actuellement en cours dans l'Ouest passera peut-être l'an prochain aux États-Unis».

Voici ma question au ministre: Accepte-t-il les prévisions de l'association canadienne des entrepreneurs de forages pétroliers et, sinon, que prévoit-il comme activité de prospection au Canada l'an prochain: sera-t-elle plus élevée ou moins, et de combien?

[Français]

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, j'ai déjà répondu à la Chambre que l'exploration cette année dans l'Ouest canadien est bien au-delà de celle de l'an dernier. Ce sont là des faits qui parlent par eux-mêmes.

En ce qui concerne les spéculations sur l'avenir, je préfère laisser cela à mon honorable collègue et à d'autres personnes qui se font un métier de spéculer. Je pense que lorsque notre politique énergétique sera rendue publique l'ensemble des Canadiens, ceux de l'Ouest y compris, vont se rendre compte qu'il s'agit d'une politique extrêmement sage, extrêmement dynamique et très bonne pour l'ensemble du Canada et pour l'Ouest en particulier. L'industrie verra qu'elle a tout avantage à continuer ses travaux à l'intérieur du Canada.

[Traduction]

**M. Andre:** Madame le Président, si le ministre avait été renseigné par ses hauts fonctionnaires et s'il avait une connaissance même rudimentaire de l'industrie, il saurait que les forages en cours cette année ont été projetés l'an dernier: c'est pourquoi nous nous intéressons aux forages de l'an prochain dont on est en train d'établir les plans et le financement maintenant. Si le ministre ne se soucie pas de l'avenir énergétique du Canada, alors qui s'y intéresse? Vers qui, du gouvernement au pouvoir, devons-nous nous tourner qui s'y intéresse? Le ministre ne se rend-il pas compte que ce déplacement de personnes, d'argent et d'équipement vers les États-Unis est à sens unique, et que nous ne les reverrons pas? Il a déclaré mardi prévoir que le Canada pourra se suffire à lui-même d'ici la fin de la décennie. Cet exode de personnes, d'argent et de matériel fait-il partie de son projet d'autosuffisance pour le Canada? Si oui, aurait-il alors l'obligeance de nous expliquer comment il peut aider le Canada à suffire à ses besoins et aider à protéger les Canadiens contre les caprices des approvisionnements étrangers?